

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE SAINT-OUEN
80610

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 15 décembre 2022

DEPARTEMENT

SOMME

2022/37

L'an deux mille vingt deux

et le 15 décembre 2022

à 19 H

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **Mme DE ALMEIDA Sylvie, Maire**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération
18	10	12

Date de la convocation
09/12/2022

Date d'affichage
16/12/2022

Présents :

Mmes.Mrs.DE ALMEIDA Sylvie, Mme DORION Marie-Micheline, M. BOYAVAL Cédric, Mme MINET Céline, Mme BOYAVA Muriel, Mme VIOLLETTE Francine, M. TOURNEUR Eric, Mme ROYNEAU Marie, M. PETIT Eric, M. FROIDURE Francis

Absents : Mme BRAILLY Ingrid, Mme BARBIER Mélanie, M. HUET Julien, M. CARLE Jean-Pierre, M. CAUX Jean-François, M. SAUVE Christophe, Mme SOYEZ Gratiella, M. FROIDURE Laurent.

Pouvoir de M. CARLE Jean-Pierre à Mme DE ALMEIDA Sylvie
Pouvoir de Mme BARBIER Mélanie à Mme ROYNEAU Marie

M. PETIT Eric a été nommé secrétaire.

Madame le Maire propose la tarification pour les services de cantine scolaire, d'accueil périscolaire et extrascolaire sur le tableau en annexe de la présente délibération.

Tarifs Cantine Scolaire,
Accueil Périscolaire et
Extrascolaire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

L'assemblée à l'unanimité adopte la tarification ainsi présentée.

Pour extrait conforme

Le Maire
Sylvie DE ALMEIDA



Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

Le

Et publication

Du

Ou notification

du